



COMMUNE DE HOBSCHEID

Heures d'ouverture bureau communal

Du lundi au vendredi
de 8.00 à 12.00 heures
et de 13.00 à 17.00 heures
sauf

Lundi: guichet ouvert
jusqu'à 19.00 heures
Mercredi après-midi:
guichet fermé au public

Hobscheid, petit bureau près du
bureau de Poste, ouvert tous les
mercredis de 10.30 h à 12.00 h

Öffnungszeiten Gemeinde:

Montags bis Freitags von
8.00-12.00 Uhr und
von 13.00-17.00 Uhr
ausser

Montags, Schalter bis
19.00 Uhr geöffnet

Mittwoch nachmittags
ist der Schalter geschlossen

Hobscheid, kleiner Gemeindesaal
bei der Post, Mittwochs
von 10.30-12.00 Uhr geöffnet

Téléphone de l'Administration Communale:

Tél.: 39.01.33 - 1
Fax: 39.01.33 - 33

Place Denn
L-8465 Eischen

Email:

commune@hobscheid.lu

Internet:

www.eischen.lu · www.hobscheid.lu

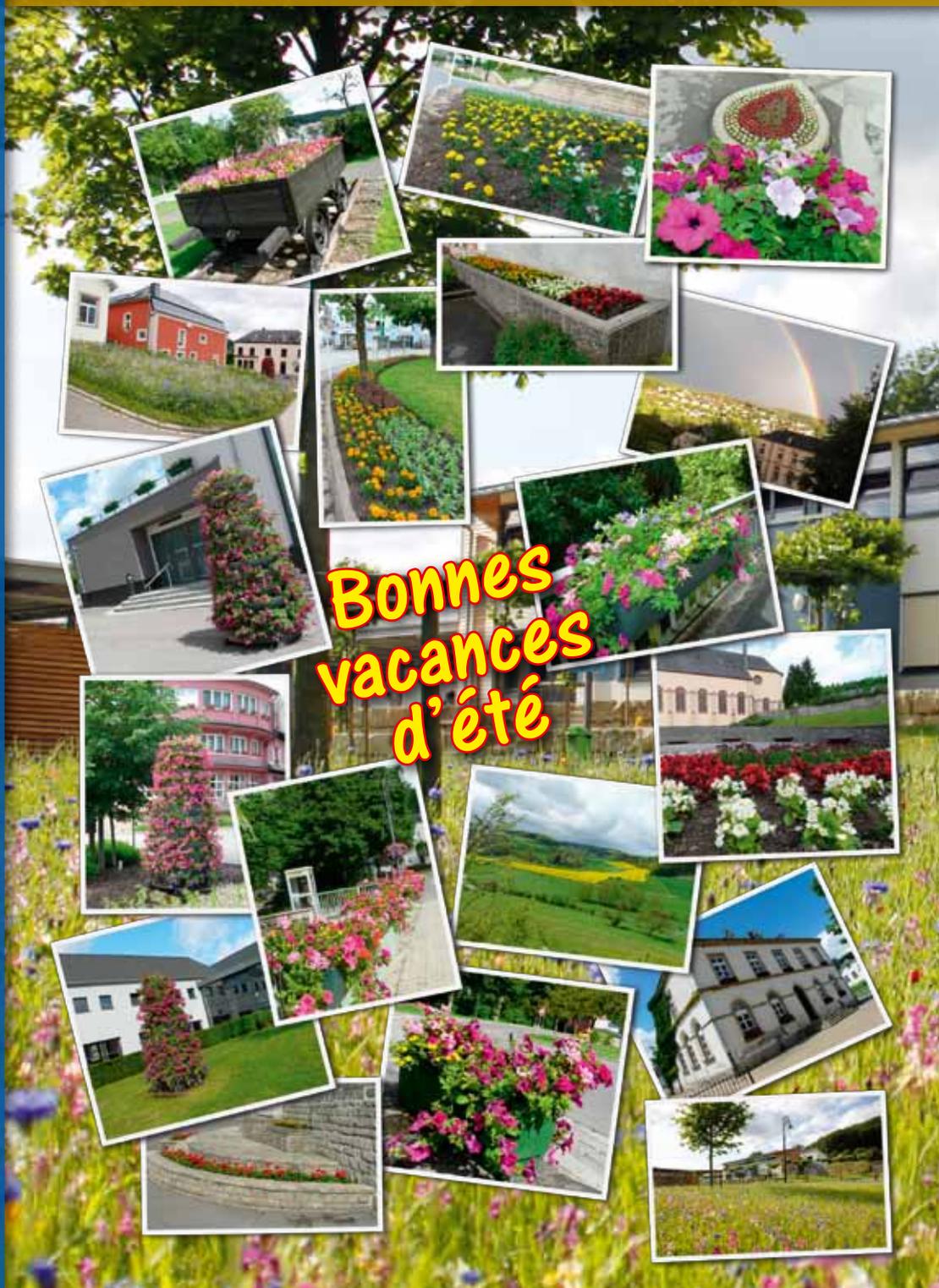
Permanence
du Service Technique en dehors
des heures d'ouverture normales:

Bereitschaftsdienst des Technischen
Dienstes außerhalb der normalen
Öffnungszeiten:

39.01.33 - 40
24h sur 24 - 7 jours sur 7

BULLETIN COMMUNAL

JUILLET 2012



Dans cette édition:

- Conseil communal du 17 février, du 14 mai, du 15 juin et du 29 juin 2012
- Composition des commissions communales
- Projets écologiques de l'école centrale primaire à Eischen
- Photos «Fête Nationale» et autres évènements

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre, F. BOHLER, D. FREYMANN, échevins, G. ROBERT, N. SCHORTGEN, Ch. BOULANGER-HOFFMANN, A.-M. MULLER-REISER, C. WAGNER, A. METZGER (jusque point 11), N. BAILLET-WEILER, R. STEFFEN, conseillers
P. REISER, secrétaire communal

Composition des commissions consultatives du conseil communal

Voir page 10

Désignation de représentants de la commune auprès de certaines organisations pour la période 2012-2017

Après chaque élection communale, le conseil communal est appelé à désigner un représentant de la commune auprès de l'**Office National du Tourisme** (ONT).

Le conseil nomme unanimement **Madame BAILLET-WEILER Nelly**, conseiller communal, représentant de la commune de Hobscheid auprès de l'ONT pour la période 2012-2017.

Dans le même ordre d'idées, le conseil se doit de nommer un représentant au sein de l'Entente des communes et syndicats d'initiative des vallées de l'Eisch, de la Mamer et de l'Attert a.s.b.l. (**ASIVEMA**).

Unanimement, le conseil communal nomme **Monsieur Fernand BOHLER**, échevin, représentant de la commune de Hobscheid auprès de l'ASIVEMA pour la période 2012-2017.

Postes d'étudiants pour les vacances d'été 2012 - Création de postes

A l'instar des années précédentes, le conseil communal décide d'engager **6 étudiants** effectuant de légers travaux au sein du Service Technique Communal pendant les vacances d'été 2012. Les prédits étudiants seront engagés à raison de 2 groupes à 3 étudiants chacun (période 1: du 16 juillet au 10 août 2012 et période 2: du 13 août au 07 septembre 2012).

Approbation d'une convention avec Enovos Luxembourg SA – projet de production d'électricité par photovoltaïque sur la toiture de l'école centrale primaire « Vir Wëller »

Lors de ses projets, l'administration communale prête une attention particulière au volet «économie d'énergie» et «énergies renouvelables».

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle école centrale pour l'enseignement primaire «Vir Wëller», une installation de chauffage à copeaux de bois a été mise en place. Dans le même ordre d'idées, le collège échevinal a signé une convention ayant trait à la mise à disposition gratuite de la toiture du bâtiment, afin d'y installer des panneaux solaires pour la production d'électricité.

Sous la régie d'Enovos Luxembourg SA, un projet de production d'électricité solaire est ainsi mis en place, ce avec la création d'une société avec des actionnaires privés locaux qui se sont manifestés après un appel public à intéressés.

Par ailleurs, reste à soulever qu'un prix a été décerné à notre commune pour l'installation du chauffage à copeaux de bois.

Ramassage scolaire - Arrêts de bus scolaire supplémentaires à Hobscheid et Eischen

Le Conseil Communal décide de créer **deux nouveaux arrêts de bus scolaires** afin d'améliorer encore davantage la sécurité et le confort des écoliers, à savoir

- Place Denn - rue de Steinfort, Eischen, et

- Arrêt de bus «Laiterie» à Hobscheid rue d'Eischen, Hobscheid

A rappeler que dans cet esprit d'idées (sécurisation du transport des écoliers), le planning des transports a été totalement passé en revue cette année, et ce avec la mise en place d'arrêts décentralisés.

Récemment, à l'arrêt principal de Hobscheid (rue Hëneschtgaass, arrêt école préscolaire) un nouveau abri a été érigé afin de protéger les enfants qui attendent le bus.

Règlement temporaire de circulation «Semi-Marathon» du 1^{er} mai 2012 / piste cyclable Hovelange-Hobscheid

Depuis quelques années, un **semi-marathon** est organisé à chaque 1^{er} mai par la commune de **Beckerich** avec différents autres acteurs.

Celui-ci passe notamment sur un tronçon de la piste cyclable s'étendant de la limite du territoire communal avec la commune de Beckerich jusqu'à la sortie de l'ancien tunnel ferroviaire.

Aussi, le conseil communal de la commune de Hobscheid est appelé à arrêter un règlement de circulation temporaire pour assurer la sécurité de tous les utilisateurs de la piste cyclable.

Approbation d'une convention en relation au projet d'aménagement particulier (PAP) «Steinkaul» à Hobscheid (réf MIGR no 15674/71C)

Le Conseil Communal, dans le cadre de la réalisation du lotissement «Steinkaul» (r. Kreuzerbuch) à Hobscheid, approuve la convention pour le projet d'aménagement particulier en question, conclue en date du 04 janvier 2012 entre le collège échevinal et le lotisseur, à savoir la société Longchamp sàrl de L-7535 Mersch.

Subventions extraordinaires - Fondations «Lëtzebuerger Blannevereengung» et «Canne Blanche»

Le Conseil Communal accorde un subside de 25 € en faveur de l'a.s.b.l. «La Canne Blanche» et de l'«Association des Aveugles et Malvoyants».

Titres de recette

Le Conseil Communal approuve 92 titres pour un montant total de 4 355 411,93€ (dont 2 824 647,00€ de l'ICC et FCDC et 985.237€ d'avances du Ministère de la Famille et de l'Intégration sur la participation des frais de fonctionnement des Maisons Relais 2012).

Fixation des indemnités des membres des organes communaux

Conformément au règlement grand-ducal du 13 février 2009, le Conseil Communal, à l'unanimité, fixe les indemnités revenant aux membres des organes communaux à 171,60 € N.I. 100 par mois pour le bourgmestre et 103,90 € N.I. 100 par mois pour les échevins. Les jetons de présence pour les autres membres du conseil communal sont fixés à 19,09 € N.I. 100 par séance du conseil communal.

Enseignement musical: Organisation définitive de l'enseignement musical communal pour l'année scolaire 2011-2012

Le Conseil Communal, à l'instar des années précédentes, décide à l'unanimité de confier l'organisation de l'enseignement musical communal pour l'année scolaire 2011-2012 à l'Union Grand-Duc Adolphe (UDGA), avec un budget total de 151.989,75€.

Questions au Collège Echevinal / Communications

Le bourgmestre répond au nom du collège échevinal à diverses questions des conseillers et informe sur des sujets d'actualité.

Certification des propriétés forestières de la commune

Le Conseil Communal, approuve unaniment la lettre d'engagement de qualité pour une gestion forestière durable dans le cadre de la certification PEFC des forêts de la commune de Hobscheid, signée par le collège échevinal en date du 28.11.2012 (Voir certificat page 9).

Correspondances et Informations

Le Conseil Communal, prend connaissance des procès-verbaux du comité du syndicat SIGI du 14 septembre et du 9 novembre 2011 ainsi que du comité du syndicat Minett-Kompost du 25 novembre 2011.

Désignation d'un candidat membre-bailleur pour la commission des loyers pour les communes de moins de 6.000 habitants du canton de Capellen (commission régionale)

Le Conseil Communal, désigne à l'unanimité, **Monsieur FELLER Gilbert** d'Eischen candidat-«membre bailleur» de la commune de Hobscheid auprès la **commission des loyers (régionale)** pour les communes de moins de 6.000 habitants du canton de Capellen.

PS: Lors de la séance commune des conseils communaux concernés du 12 juin 2012, M. Feller est définitivement confirmé comme membre effectif de la commission régionale.

Conseil Communal du 14 mai 2012 (extraits)

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre, F. BOHLER, D. FREYMANN, échevins,

G. ROBERT, N. SCHORTGEN, Ch. BOU-LANGER-HOFFMANN, A.-M. MULLER-REISER, C. WAGNER, A. METZGER, N. BAILLET-WEILER, R. STEFFEN, conseillers
P. REISER, secrétaire communal

AFFAIRES DU PERSONNEL (huis clos)

Engagement d'un ingénieur-technicien au Service Technique Communal

Le Conseil Communal, procède à l'engagement de **Monsieur Pierre Naa** d'Eischen (formation: génie civil) en tant qu'ingénieur technicien au sein du service technique communal (début 15 juin 2012) sous le régime de l'employé privé en vue de sa fonctionarisation après le passage de l'examen d'admissibilité.

Nominations provisoires – rédacteurs communaux – service de la population

En vue du remplacement des agents administratifs **Monsieur Erny Scholer** (préposé du service de la population) et **Madame Milly Smiechowski** (employée), qui partiront tous les deux prochainement en retraite, le Conseil Communal avait créé deux postes.

Le conseil communal nomme provisoirement, avec 11 voix sur 11, **Monsieur Alexander Djogovic** de Huncherange (début 1^{er} juillet) et **Monsieur Sven Druil** de Bascharage (début 15 juillet) aux fonctions de rédacteurs communaux. Tous les deux devront, pendant leur période de stage de 2 ans, suivre

les formations et passer les examens prévus par la loi.

Transport scolaire - Personnel accompagnant du transport scolaire

Dans le souci d'optimiser le transport scolaire (confort et sécurité), le conseil communal, décide d'engager des accompagnateurs pour ce service. A cette fin, le conseil crée les postes nécessaires.

Après appel public aux intéressés, le conseil approuve unaniment l'engagement de Madame Tanja Pesché-Nicolay de Hobscheid et de Madame Denise Dupont-Gengler d'Eischen pour assurer la surveillance du transport scolaire.

Démission du receveur communal

Le Conseil Communal, accepte à l'unanimité la démission du receveur communal, en l'occurrence Monsieur Nico Bontemps, avec effet au 1^{er} septembre 2012.

Maintien provisoire en service d'un agent de la recette communale

Madame Milly Hermann-Smiechowski a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} avril 2012. Toutefois, elle a accepté de revenir travailler huit heures par semaine (jusqu'en septembre 2012), afin d'amortir les conséquences du départ du receveur communal, et ce dans l'intérêt de la continuité du service (voir supra).

Le conseil communal approuve unaniment le contrat de travail à durée déterminée en question.

Projet d'organisation scolaire 2012-2013 de l'Ecole Fondamentale de la commune

Le Conseil Communal approuve unaniment le projet d'organisation scolaire. Détails dans le prochain bulletin destiné à l'organisation scolaire.

Administration générale: fixation des taux multiplicateurs de perception en matière d'impositions communales pour l'année 2013

A l'instar des années passées, le conseil communal fixe, à l'unanimité des voix, les taux de perception en matière d'**impôt foncier** pour 2013 (pas de changement par rapport à 2012), comme suit :

Taux A (Propriétés agricoles): 300%,
Taux B1 (Constructions industrielles ou commerciales): 445%,
Taux B2 (Constructions à usage mixte): 300%,
Taux B3 (Constructions à autre usage): 160%,
Taux B4 (Maisons unifamiliales, maisons de rapport): 160%,
Taux B5 (Immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation): 300%,
Taux B6 (Terrains à bâtir à des fins d'habitation): 300%.

En ce qui concerne l'**impôt commercial**, le taux multiplicateur pour l'année 2013 est fixé à 300% (même taux que 2012).



Projet de construction de nouvelles infrastructures au terrain de football à Hobscheid (vestiaires) – Avant-Projet

Les infrastructures au terrain de football à Hobscheid et plus spécialement les vestiaires présentent une vétusté certaine et ne correspondent plus guère aux normes d'aujourd'hui.

Dans ce contexte, le Conseil Communal, décide unanimement d'approuver un avant-projet de construction de nouvelles infrastructures, établi par le bureau d'architecture CUBUS de Schrassig, pour un montant total de 1.554.229,83€ ttc.

A souligner que le projet tient compte des remarques et propositions du comité du club de football local «Alliance Aischdall».

Projet d'extension de l'école précoce et préscolaire à Hobscheid (et Maison Relais)

Approbation de l'avant-projet (devis et plans)

Suite au formidable succès que connaît aussi bien l'éducation précoce (les plages d'inscription possibles étant augmentées de quatre (50%) à huit (100%), donc plein temps), que la Maison Relais pour enfants du précoce et du préscolaire en raison du système «Chèque Service Accueil», un agrandissement de l'école préscolaire ainsi que de la structure d'accueil s'avère nécessaire.

A soulever qu'il a été veillé à ce que le projet puisse être réalisé en deux phases (premièrement l'école et ensuite la Maison Relais), notamment pour des raisons de sécurité mais aussi pour ne pas perturber plus que nécessaire le fonctionnement quotidien de l'école.

A l'unanimité, le conseil communal vote le devis et les plans de l'avant-projet d'extension de l'école précoce et préscolaire, établis par le bureau d'architecture Marc

Dieschbourg de Luxembourg avec un montant total de 2.070.013,24€ ttc.

Convention avec la commune de Beckerich - interconnexion des réseaux d'eau potable - Coopération technique intercommunale

Unanimement, le conseil communal approuve une convention dressée entre les collèges des bourgmestre et échevins des commune de Hobscheid et de Beckerich en date du 30 avril 2012, ayant trait à une coopération technique intercommunale, moyennant une interconnexion des réseaux d'eaux respectifs aux lieux-dits «Laangegronn» et «Uechtloch» et fixant les modalités de cette interconnexion.

En effet, parallèlement aux travaux de captage des nouvelles sources de la commune de Hobscheid en 2010, la commune de Beckerich a remis en état une de leurs sources, se trouvant à proximité de la nôtre.

Les deux collèges échevinaux se sont vite mis d'accord de créer une connexion

entre les sources afin que les communes puissent s'entraider en cas de besoin.

Actuellement, les eaux de la source «tunnel-Beckerich» représentent une surcapacité pour la commune de Beckerich et peuvent par conséquent être cédées à la commune de Hobscheid dont les ressources propres révèlent par temps de haute consommation, une certaine sous-capacité.

Modifications budgétaires

Le conseil communal approuve à l'unanimité quatre modifications budgétaires pour un montant total de 462.000 € au budget de l'exercice de 2012, en relation essentiellement avec les décomptes financiers de l'école centrale à Eischen (notamment hausses légales).

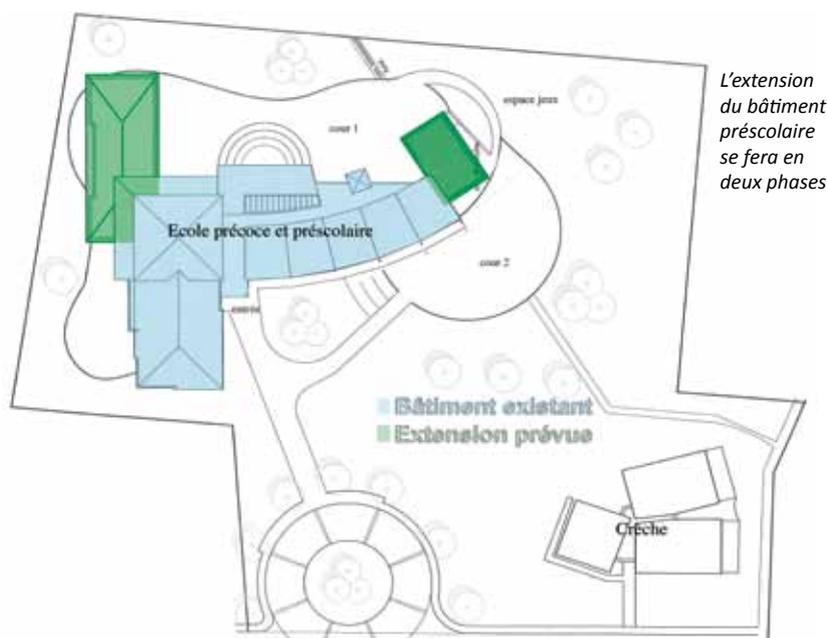
Etat des Recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2011

Afin de pouvoir clôturer l'exercice 2011, le conseil communal, approuve l'état des recettes restant à recouvrer.
Reprises provisoires: 56.035,18€
Décharges: 3.314,95€
Total: 59.350.13€.

Il autorise le collège échevinal de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent sous la rubrique afférente.

Subventions extraordinaires – associations non locales

- Le Conseil Communal accorde une subvention de 250€ à la fédération des corps de sapeurs-pompiers du canton de Capellen pour l'année 2012.
- Le Conseil Communal accorde un subside de 25 € à l'association «Union des Apiculteurs du canton de Capellen».



L'extension du bâtiment préscolaire se fera en deux phases

Titres de recette

Le Conseil Communal approuve 79 titres pour un montant total de 4.560.847,90 € (exercices 2011 et 2012).

Questions au Collège Echevinal / Communications

Le bourgmestre répond au nom du collège échevinal à diverses questions des conseillers et informe sur des sujets d'actualité.

Modification du règlement communal sur la circulation – Ajoute

Le Conseil Communal vote une ajoute au règlement communal sur la circulation ayant trait à un **passage pour piétons supplémentaire dans la rue Bourg**, au croisement avec la rue de Clairefontaine.

Avant de devenir effective, cette modification du règlement communal sur la circulation devra encore être approuvée par les instances étatiques compétentes.

Correspondances et Informations - Statuts

Le Conseil Communal prend connaissance des statuts de trois associations locales nouvellement créées (ayant leur siège social dans la commune), à savoir, l'association Lux Solidarité Sénégal, l'association «Chauffeurs de taxis du airport du Luxembourg» ainsi que l'association arabesque orientale.

Conseil Communal du 15 juin 2012 (extraits)

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre, F. BOHLER, D. FREYMANN, échevins, G. ROBERT, N. SCHORTGEN, Ch. BOULANGER-HOFFMANN, A.-M. MULLER-REISER, C. WAGNER, A. METZGER, N. BAILLET-WEILER, R. STEFFEN, conseillers P. REISER, secrétaire communal

Ecole Fondamentale: Proposition de réaffectation de personnel enseignant à des classes de l'école fondamentale de Hobscheid (Liste 1)

Comme une 5^e classe préscolaire fonctionnera en 2012-13, un titulaire de classe doit être désigné.

En séance secrète, le conseil communal propose l'affectation à ce poste

de l'institutrice préscolaire **Madame Carole Freymann** d'Eischen.

Réglements de circulation temporaires

Le conseil communal approuve un règlement de circulation temporaire dans la cadre de la course à pied «**Aischdall Trail**» du 15 août 2012, ainsi qu'un règlement de circulation dans le contexte des **travaux dans la rue d'Eischen à Hobscheid (feux tricolores)**.

Projet d'Aménagement Particulier (PAP), rue de Steinfort à Hobscheid (2x2 unités)

Le conseil communal procède au premier vote d'un projet de construction

de deux immeubles à 2 unités dans la rue de Steinfort à Hobscheid, projet élaboré par le bureau Cubus pour le compte des consorts Weber et Ziegler-Weber.

Questions au Collège Echevinal - Communications

Le bourgmestre répond au nom du collège échevinal à diverses questions des conseillers et informe sur des sujets d'actualité.

Conseil Communal du 29 juin 2012 (extraits)

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre, F. BOHLER, D. FREYMANN, échevins, G. ROBERT, N. SCHORTGEN, Ch. BOULANGER-HOFFMANN, A.-M. MULLER-REISER, A. METZGER, N. BAILLET-WEILER, R. STEFFEN, conseillers P. REISER, secrétaire communal
Excusé: C. WAGNER, conseiller

Nomination au poste vacant de receveur communal. (séance à huis clos)

Le conseil communal nomme unanimement **Madame Christiane Ludes** de Schiffflange au poste du receveur communal. L'entrée en service est prévue pour le 1^{er} octobre 2012.

Approbation d'une convention dans le cadre de la réalisation de trois mai-

sons unifamiliales à Hobscheid, rue de Kreuzerbuch

Le conseil communal approuve unanimement une convention ayant trait à l'échange de terrains (quelques centiares) ainsi qu'à la réalisation des infrastructures devant les maisons en question.

Approbation d'actes

Le conseil communal approuve unanimement les actes relatifs aux infrastructures cédées à la commune dans le cadre de la réalisation du lotissement «Cité Bettewiss 2».

Il approuve également un acte d'échange de terrains avec les époux Kauff d'Eischen (redressement trottoir - chemin vers école centrale primaire).

Modifications budgétaires

Le conseil communal approuve un crédit supplémentaire (augmentation d'un crédit de 7.500€ à 37.500€) pour l'acquisition de deux nouvelles installations pour les aires de jeux à Hobscheid et Eischen).

Questions au Collège Echevinal / Communications

Le bourgmestre répond au nom du collège échevinal à diverses questions des conseillers et informe sur des sujets d'actualité.

Gemeinderat vom 17. Februar 2012 (Auszüge)

Anwesend:

S. HOFFMANN, Bürgermeister;
F. BOHLER, D. FREYMANN, Schöffen;
G. ROBERT, N. SCHORTGEN, Ch. BOU-
LANGER-HOFFMANN, A.-M. MULLER-
REISER, C. WAGNER, A. METZGER
(bis Punkt 11), N. BAILLET-WEILER,
R. STEFFEN, Räte;
P. REISER, Sekretär

Besetzung der beratenden Gemeindekommissionen (geheime Sitzung)

Siehe Auflistung, Seite 10.

Gemeindevertretung in verschiedenen Gremien (2012-2017)

ONT (Nationaler Tourismus Verbund):
Frau Nelly Baillet-Weiler.

ASIVEMA (Tourismus im Eisch, Mamer und Attert): **Herr Fernand Bohler.**

Studentenjobs

Wie in den vorherigen Jahren werden in den Sommermonaten 3 x 2 Studenten(innen) für leichte Arbeiten im technischen Dienst eingestellt. Nach öffentlicher Ausschreibung, werden dann die Posten besetzt (gegebenfalls entscheidet das Los).

Vertrag mit Enovos

Einstimmig gutgeheißt wird ein Vertrag mit ENOVOS SA zwecks der zur Verfügung-Stellung des Daches der Zentralschule in Eischen zur Installation einer Fotovoltaik-Anlage.

Die Anteile an der Anlage wurden nach öffentlichem Aufruf von Privatleuten aus der Gemeinde erstanden. Der erzeugte Strom ($\pm 28\,000$ kWSt/Jahr) wird in das allgemeine Elektrizitätsnetz ein-

gespeist, gegen einen vom Staat garantierten Festpreis pro kWSt.

Das Projekt vervollständigt das Gesamtkonzept des neuen Schulgebäudes, bei welchem ein wesentliches Augenmerk auf die ökologischen Aspekte gelegt wurde (bestmögliche Integration in die Landschaft, Niedrigenergiestandard, Minimum an versiegelter Fläche, Heizen mit einer Holz-Hack-Schnitzel-Anlage, Rückgriff auf erneuerbare Energiequellen).

Besagte Holz - Hack - Schnitzel - Anlage wurde die Gemeinde mit dem „Nova Natur Stroum“ Preis der Stiftung „Natura“ ausgezeichnet.

Schülertransport

Zur Optimierung des Schülertransportes wurden zwei neue Haltestellen eingeführt: in Eischen, rue de Steinfort (gegenüber der Place Denn) und in Hobscheid, rue d'Eischen (in Höhe der alten Molkerei). Letztere wird nach Abschluss der aktuellen Straßenarbeiten in Betrieb genommen.

Zeitbegrenztes Verkehrsreglement

Semi-Marathon (1. Mai 2012): Fahrradpiste Eischen nahe dem Tunnel in Richtung Hovelange.

Teileinteilungsplan „Steinkaul“ in Hobscheid

In Zusammenhang mit dem genannten Einteilungsplan wird der Vertrag zwischen der Gemeinde und der ausführenden Immobilienfirma (Longchamp s.à.r.l.) einstimmig gutgeheißt. Besagter Vertrag regelt die Details betreffend das Anlegen der öffentlichen Infrastruktur (insbesondere dem Abwasserkanal mit Trennsystem Oberflächenwasser / Schmutzwasser).

Beihilfen

25€ werden der Blindenvereinigung zugesprochen.

Einnahmebelege

Unterschrieben werden Einnahmebelege in Höhe von 4,3 Millionen Euro.

Aufwandsentschädigungen der Gemeinderatsmitglieder

Wie vom großherzoglichen Reglement vorgegeben, werden die Aufwandsent-

schädigungen wie folgt festgelegt: Bürgermeister 171,60 € N.I.100, Schöffen 103,90 € N.I.100 pro Monat. In Anlehnung der in anderen Gemeinden geltenden Entschädigungssätze für Gemeinderatsmitglieder, wird der Satz von 19,09 € N.I.100 pro Sitzung einstimmig zurückbehalten.

Musikunterricht

Wie in den vergangenen Jahren wird die „Union Grand-Duc Adolphe“ (UDGA) mit der Ausrichtung der Musikurse beauftragt. Kostenpunkt: 151.989,75 € für das Schuljahr 2012-2013.

Fragen an den Schöffenrat

Der Bürgermeister beantwortet im Namen des Schöffenkollegiums die Fragen der Gemeinderäte zu unterschiedlichen Themen und gibt Informationen zu den laufenden Arbeiten und Vorhaben der Gemeinde.

Zertifizierung der Gemeindewälder

Die vom Schöffenrat unterzeichnete Verpflichtungserklärung zur nachhaltigen Bewirtschaftung der Gemeindewälder wird einstimmig vom Gemeinderat gutgeheißt, mit der daraus folgenden Qualitätszertifizierung PEFC (siehe Seite 9).

Mitteilungen und Verschiedenes

Kenntnisnahme des Komitee-Berichtes des interkommunalen Informatiksyndikates SIGI vom 14. September und 9. November 2011, sowie des Syndikates Minettkompost vom 25. November 2011.

Mietskommission des Kantons Capellen

Einstimmig wird Herr Gilbert Feller aus Eischen als Kandidat (Vertreter der Eigentümer) für die regionale Mietskommission vorgeschlagen, dies nach öffentlichem Aufruf an Interessenten. (Nachtrag: Herr Feller wurde am 12. Juni 2012 definitiv als Mitglied der regionalen Mietskommission zurück behalten, dies in einem gemeinsamen Votum aller betreffenden Gemeinderäte).



Anwesend:

S. HOFFMANN, Bürgermeister;
F. BOHLER, D. FREYMAN, Schöffen;
G. ROBERT, N. SCHORTGEN, Ch. BOU-
LANGER-HOFFMANN, A.-M. MULLER-
REISER, C. WAGNER, A. METZGER,
N. BAILLET-WEILER,
R. STEFFEN, Räte;
P. REISER, Sekretär

Nominierungen (geheime Sitzung)

Für den zu besetzenden Posten des technischen Ingenieurs wird **Herr Pierre Naa** aus Eischen (Ausbildung: Baufach) zurück behalten. Seine Nominierung erfolgt als Privatbeamter, mit der wie im Gesetz vorgesehenen Auflage, sich innerhalb eines Jahres dem Zugangsexamen zu stellen.



Pierre Naa, angehender „Gemeindetechniker“

Für die zwei zu besetzenden Posten als Gemeinde-Redakteure (Ersetzung von demnächst in Rente gehenden Beamten), wurden einstimmig **Herr Alexander Djogovic** aus Huncherange und **Herr Sven Drui** aus Bascharage zurück behalten.



Alexander Djogovic, ang. Gemeinredaktor



Sven Drui, ang. Gemeinredaktor

Schultransport

Nach einem öffentlichen Aufruf wurden als Begleitperson für den Schultransport Frau Tanja Pesché-Nicolay aus Hobscheid und Frau Denise Dupont-Gengler aus Eischen ernannt.

Rücktrittsgesuch des Gemeinde Einnehmers

Einstimmig nimmt der Gemeinderat das Rücktrittsgesuch von Herrn Nico Bontemps als Gemeinde Einnehmer an, mit Wirkung auf den 1. September 2013.

Provisorische Weiterführung des Arbeitsverhältnisses von Frau Milly Hermann-Smiechowski

Frau Milly Hermann-Smiechowski ist ab dem 1. April offiziell in Rente. Wegen des Rücktrittsgesuches des Einnehmers und bis zur Besetzung der Stelle (voraussichtlich 1. Oktober 2012) erklärt sich Frau Hermann bereit, 8 Stunden in der Woche ihre vorherige Aufgabe im Bereich der Gemeindekasse weiter zu führen. (bis zum September 2012)

Schulorganisation 2012-2013

Die Schulorganisation 2012-2013 wird einstimmig vom Gemeinderat angenommen. (Details im folgenden Gemeindeblatt)

Festlegung der Hebesätze bezüglich der Gewerbe- und Grundsteuer für das Jahr 2013

Die Sätze bleiben unverändert im Vergleich zum Vorjahr:

Satz A (Landwirtschaftliche Güter): 300%
Satz B1 (industrielle und kommerzielle Bauten): 445%

Satz B2 (Konstruktion für gemischten Gebrauch): 300%

Satz B3 (Konstruktionen für anderen Gebrauch): 160%,

Satz B4 (Einfamilienhäuser, Mehrfamilienhäuser): 160%,

Satz B5 (nicht bebaute Grundstücke, andere als Bauplätze): 300%,

Satz B6 (Bauplätze zum Zweck von Wohnungen): 300%,

Der Hebesatz hinsichtlich kommunaler Gewerbesteuer bleibt für 2013 bei 300%.

Neue Infrastruktur am Fußballfeld Hobscheid (Vorprojekt)

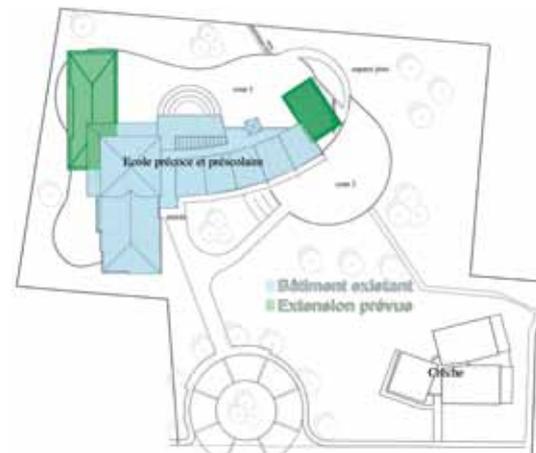
Die aus den 70er Jahren stammende aktuelle Infrastruktur entspricht nicht mehr den heutigen Normen und Standards. Einstimmig nimmt der Gemeinderat das vom Architektenbüro CUBUS ausgearbeitete Vorprojekt zum Neubau der Infrastruktur an. Das Vorprojekt wurde in enger Zusammenarbeit mit dem Fußballverein der Gemeinde „Alliance Aischdall“ ausgearbeitet.

Kostenpunkt: 1.554.229,83€, bei einer voraussichtlichen Bezuschussung durch das Sportministerium von ± 500.000€.

Ausbau der Schule in Hobscheid: Früh-erziehung (Précoce) und Vorschule

Durch den konsequenten Ausbau der „Maison Relais“ in den letzten Jahren (attraktivere Öffnungszeiten von 07:00 bis 19:00 Uhr, Aufnahme jetzt auch von Kindern im Alter der Früh-erziehung (3 Jahre), usw ...) hat sich der Anteil der Kinder, welche die nicht obligatorische Früh-erziehung effektiv nutzen, im Prozentsatz wesentlich erhöht. Demzufolge drängt sich ein baldiger Ausbau der Schule, insbesondere im Bereich Früh-erziehung, auf.

Ein vom Architektenbüro Marc Dieschbourg ausgearbeitetes Vorprojekt sieht zwei zusätzliche Säle für die Früh-erziehung, einen zusätzlichen Saal für die Vorschule, sowie ein Ausbau der „Maison Relais“ vor. Das Vorprojekt wird einstimmig vom Gemeinderat gut geheißen. Kostenpunkt: 2.070.000€.



Vertrag mit der Gemeinde Beckerich – Zusammenarbeit im Bereich Trinkwasser

Einstimmig gut geheißen wird ein Vertrag mit der Gemeinde Beckerich welcher folgendes vorsieht: Die Was-



Simulation: So sollen die Infrastrukturen des Fußballfeldes in Hobscheid in baldiger Zukunft aussehen

serquellen der Gemeinde Hobscheid und der Gemeinde Beckerich im Bereich hinter dem Tunnel nach Hovelange sind so gestaltet, dass sie bei Bedarf das jeweilige andere Netz speisen können. Da zurzeit die Gemeinde Beckerich das Wasser der besagten Quelle im Bereich Tunnel nicht nutzt, wird vereinbart, dass die Gemeinde Hobscheid dieses Wasser zu einem Vorzugspreis bei Bedarf in ihr Netz einspeisen kann.

Einnahmebelege

Unterschrieben werden Einnahmebelege in Höhe von 4,5 Millionen Euro.

Restantenetat 2011

Um die Haushaltskonten des Jahres 2011 abschließen zu können, nimmt

der Gemeinderat den Bestand der noch aufstehenden Einnahmen an (in Höhe von 56.035,18€), sowie Entlastungen (unmöglich einzufordernde Beträge) in Höhe von 3.314,95€.

Fragen an den Schöffenrat

Der Bürgermeister beantwortet im Namen des Schöffenkollegiums die Fragen der Gemeinderäte zu unterschiedlichen Themen und gibt Informationen zu den laufenden Arbeiten und Vorhaben der Gemeinde.

Verkehrsreglement (Eischen, rue Bourg / rue Clairefontaine)

An besagter Kreuzung wird die Schaffung eines zusätzlichen Fußgänger-

Streifens zurück behalten. Diese Entscheidung muss noch von staatlicher Seite bestätigt werden, um in das Verkehrsreglement der Gemeinde aufgenommen werden zu können.

Mitteilungen und Verschiedenes

Zur Kenntnisnahme von drei neuen in der Gemeinde ansässigen Vereinigungen (A.s.b.l.'s):

- «Lux Solidarité Sénégal»
- Taxifahrer-Vereinigung Flughafen Luxemburg
- «Association arabesque orientale»

Gemeinderat vom 15. Juni 2012 (Auszüge)

Anwesend:

S. HOFFMANN, Bürgermeister;
F. BOHLER, D. FREYMANN, Schöffen;
G. ROBERT, N. SCHORTGEN, Ch. BOU-
LANGER-HOFFMANN, A.-M. MULLER-
REISER, C. WAGNER, A. METZGER,
N. BAILLET-WEILER,
R. STEFFEN, Räte;
P. REISER, Sekretär

Grundschule: Besetzung eines freien Posten

2012-13 werden 5 Vorschulklassen funktionieren. Deshalb muss eine zusätzliche Lehrkraft eingesetzt werden. In geheimer Sitzung bestimmt der Gemeinderat, **Frau Carole Freymann** aus Eischen für den freien Posten der Vorschulleh-

rerin vorzuschlagen (Kandidatin der 1. Affektationsliste).

Zeitbegrenzte Verkehrsbestimmungen

Der Gemeinderat nimmt einstimmig folgende temporäre Verkehrsbestimmungen an:

1. Laufveranstaltung «Aisdall Trail», am 15. August 2012,
2. Arbeiten in der Eischener Straße in Hobscheid (Verkehrssampel)

Teileinteilungsplan (PAP), rue de Steinfort à Hobscheid (2x2 Einheiten)

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig (erstes Votum) einen Einteilungs-

plan für die Schaffung von 2 Gebäuden zu je 2 Einheiten in der Steinforter Strasse in Hobscheid. Entwickelt wurde besagtes Projekt vom Architekturbüro Cubus für die Konsorten Weber/Ziegler-Weber.

Fragen an den Schöffenrat

Der Bürgermeister beantwortet im Namen des Schöffenkollegiums die Fragen der Gemeinderäte zu unterschiedlichen Themen und gibt Informationen zu den laufenden Arbeiten und Vorhaben der Gemeinde.

Gemeinderat vom 29. Juni 2012 (Auszüge)

Anwesend:

S. HOFFMANN, Bürgermeister;
F. BOHLER, D. FREYMAN, Schöffen;
G. ROBERT, N. SCHORTGEN, Ch. BOU-
LANGER-HOFFMANN, A.-M. MULLER-
REISER, A. METZGER, N. BAILLET-
WEILER, R. STEFFEN, Räte;
P. REISER, Sekretär

Entschuldigt: C. WAGNER, Rat

Nominierung des neuen Gemeinde- einhmers.

Einstimmig nennt der Gemeinderat in
geheimer Sitzung **Frau Christiane Lu-
des** aus Schiffingen auf den Posten des
Gemeindeeinhmers. Voraussichtlich
wird Frau Ludes ihren Dienst bei un-
serer Gemeinde am 1. Oktober 2012
antreten.

Genehmigung einer Konvention

Im Kontext eines Bauvorhabens in der
Kreuzerbucherstrasse in Hobscheid (Bau
von 3 Häusern) stimmt der Gemeinderat
einer Konvention mit der zuständigen
Immobilienfirma zu. Besagtes Schreiben
sieht den Tausch eines wintzigen Grund-
stückes (einige ca.) vor, sowie die Aus-
führung der Infrastrukturarbeiten.

Genehmigung von Notarakt

- Der Gemeinderat bestätigt zwei Akte
im Zusammenhang mit dem Bau der
Cité Bettenwiss 2 (Übergang der In-
frastrukturen an die Gemeinde)
- Der Gemeinderat bestätigt einen
Tauschakt (einige wenige ca.) vor
dem Eigentum Kauff-Simon in Eischen
(Begrädigung Fussgangesweg).

Haushaltsänderungen

Zwecks Erwerb von zusätzlichen grö-
seren Spielen für die Spielplätze in
Hobscheid und Eischen, stimmt der
Gemeinderat die entsprechenden
Haushaltsmittel (Anheben des Kredites
von 7.500€ auf 37.500€).

Fragen an den Schöffenrat

Der Bürgermeister beantwortet im Na-
men des Schöffenkollegiums die Fragen
der Gemeinderäte zu unterschiedlichen
Themen und gibt Informationen zu den
laufenden Arbeiten und Vorhaben der
Gemeinde.



Certification Forestière PEFC



ATTESTATION DE PARTICIPATION A LA CERTIFICATION FORESTIERE PEFC

Ce document atteste que

la commune de Hobscheid
Place Denn, L-8465 Eischen

- a signé en date du 28 novembre 2011 l'Engagement de Qualité pour une Gestion Forestière Durable au Grand-Duché de Luxembourg tel que repris dans le système de management environnemental mis en œuvre conjointement par le « Letzebuurger Privatbesch » et l'Administration de la Nature et des Forêts.
- participe à la certification régionale PEFC du « Letzebuurger Privatbesch » et l'Administration de la Nature et des Forêts selon le Schéma Luxembourgeois de Certification Forestière.

La commune de Hobscheid reçoit ainsi le numéro d'adhérent suivant : **22-21-02/038**

Ses forêts font partie du champ d'application du certificat de gestion forestière durable
Numéro d'enregistrement du certificat : 1852638

Décerné au « Letzebuurger Privatbesch » et à l'Administration de la Nature et des Forêts

par : LGA InterCert
Tillystrasse 2 D-90431 Nürnberg
Tél. : (+49) (0)9 11 655 41 62

Le : 14 octobre 2005

Ce certificat est conforme aux exigences définies par le Schéma Luxembourgeois de Certification Forestière, reconnu par le Conseil PEFC le 28 juillet 2010.

La présente attestation a été délivrée par : **Administration de la Nature et des Forêts**
16, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Tel : 402 201-1
Personne de contact: Madame Carole Sinner

Fait à Luxembourg, le 13 février 2012


Jean-Jacques ERASMY
Directeur

Cette attestation est A CONSERVER et reste valable 5 ans, jusqu'au 31 décembre 2016, sous réserve du maintien du certificat de gestion forestière durable.

Pour obtenir des informations complémentaires sur le certificat susmentionné, veuillez contacter l'organisme certificateur ou l'émetteur du présent document. Attention : ce document n'est pas un certificat. Ce document ne fait qu'attester que le propriétaire forestier cité adhère à la certification d'une entité régionale disposant d'un certificat valable de gestion forestière. Une copie de ce document peut être jointe à vos factures, catalogues de vente, bordereaux, etc... comme pièce justificative. Ce document ne donne aucun droit d'utilisation du logo PEFC. Pour pouvoir utiliser le logo PEFC, une licence d'utilisation est nécessaire et doit faire l'objet d'une demande à adresser à PEFC Luxembourg (www.pefc.lu).

Les commissions consultatives

Composition des commissions consultatives du conseil communal

Avec les élections communales d'octobre dernier, le mandat des anciennes commissions consultatives s'est également achevé. Le 14 décembre, le conseil communal a unanimement décidé la création de nouvelles commissions consultatives pour la période 2012-2017.

Ces commissions ont pour mission de conseiller les organes communaux et de donner des avis rentrant dans leur champ d'application. Elle n'ont pas de pouvoir de décision.

L'institution de certaines commissions est obligatoire en vertu de la loi ou d'un règlement, qui en détermine également la composition.

Les autres commissions sont facultatives et sont instituées sur décision du conseil communal. Le principe de leur existence résulte de la loi communale.

Après un appel public à candidatures lancé par l'administration communale au mois de décembre 2011, le conseil nomme en sa séance du 17 février les membres des différentes commissions.



Lancement des commissions consultatives, 7 mars 2012

A) commissions consultatives légales ou réglementaires

1. Commission scolaire

Au niveau communal, le partenariat entre les autorités scolaires, le personnel des écoles et les parents d'élèves s'exerce à travers la commission scolaire communale qui est un organe consultatif du conseil communal.

La commission scolaire communale est constituée selon le cas par la commune ou par le syndicat de communes.

Sans préjudice des attributions prévues dans d'autres articles, la commission scolaire a pour mission:

1. de coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et les plans de réussite scolaire et de faire un avis pour le conseil communal;
2. de faire le suivi de la mise en oeuvre de l'organisation scolaire et des plans de réussite scolaire;
3. de promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre les parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal;
4. d'émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le Développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles et de porter à la connaissance du collège des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ou préjudiciable aux intérêts de l'enseignement fondamental;
5. d'émettre un avis sur les propositions concernant le budget des écoles;
6. de participer à l'élaboration de la conception, de la construction ou de la transformation des bâtiments scolaires. (Loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental, art. 50).

Composition:

M. Serge HOFFMANN (Président),

Mme Tanja PESCHE-NICOLAY, Mme Maggy SCHMIT (membres représentants des parents),

2 membres représentants des enseignants: restent à nommer après la rentrée scolaire 2012-2013,

Mme Nelly BAILLET-WEILER, M Fernand BOHLER, M Daniel FREYMANN, M Pierre KRIER, Mme Anne-Marie MULLER-REISER, M Paul REISER (membres).

2. Commission consultative d'intégration

«Dans toutes les communes, le conseil communal constituera une commission consultative d'intégration chargée globalement du vivre ensemble de tous les résidents de la commune et plus particulièrement des intérêts des résidents de nationalité étrangère. Des résidents luxembourgeois et étrangers en font partie.» (art. 23 de la loi du 16 décembre 2008 concernant l'accueil et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg).

Composition:

Membres effectifs: M Thierry NOBEN (Président), M Alexandre TINOCO (Vice-Président), M Serge HOFFMANN, M Pierre KRIER, Mme Marie-Jeanne LUCARELLI-VAN ESCH, Mme Evelyne PLAWNY, M Guy ROMMELFANGER, M Robert STEFFEN

Membres suppléants: Mme Nelly BAILLET-WEILER, M Christian DE COSTER, Mme Rosanna FAUSTINO, M Jean-Marie FRETEUR, M Albert GREIN, Guy ROBERT, M Hans SCHÜTZ .

3. Commission des bâtisses

«Le Conseil communal nommera une commission consultative en matière de bâtisses, appelée à émettre un avis sur toutes les questions qui lui seront soumises par le bourgmestre concernant l'application du plan d'aménagement et du règlement sur les bâtisses» (Règlement sur les bâtisses)

Composition:

M Norbert SCHORTGEN (Président), M Fernand BOHLER, M Eleftherios CHIOTIS, M Gilbert FELLER, M Daniel FREYMANN, M Thomas GEDITZ, M Paul NAA, M Florent SCHMIT, M Robert STEFFEN, M Camille WAGNER.

4. Commission (régionale) des loyers

Le rôle fondamental de la commission des loyers est de fixer le montant du loyer et/ ou des avances sur charges que le locataire devra verser au propriétaire si les deux parties ne parviennent pas à trouver un accord.

Composition: M Gilbert FELLER (délégué représentant des propriétaires).

B) Commissions consultatives instituées par le Conseil Communal

5. Commission de la Culture

Mission : Etablir des avis et propositions dans le domaine culturel.

Composition:

M Nello ZIGRAND (Président), Mme Chantal BOULANGER-HOFFMANN, Mme Nelly BAILLET-WEILER, M Claude CARELLI, Mme Sheila KRUMMES, M Erny SCHOLER, M Adam TRACZ.

6. Commission de l'environnement

Mission : Etablir des avis et propositions dans le domaine de l'environnemental et de la protection de la nature.

Composition:

M Guy ROBERT (Président), M Jimmy CARELLI, M Patrick ESPEN, M André KARGER, M Albert METZGER, M Roger MEYER, M Patrick SCHMIT, Mme Sylvaine ZIGRAND-DUPONT, M Willy ZIMMER.

7. Commission du Sport, des Loisirs et de la Santé

Mission : Etablir des avis et propositions pour la promotion de la santé et du bien-être, notamment par des activités sportives.

Composition:

Mme Anne-Marie MULLER-REISER (Présidente), M René BINTZ, M Jean-Marie FRETEUR, M Erny FREYMANN, M Jerry PEFER, M Alfred SCHROEDER, Mme Isabelle SCHROEDER, M Alain THURMES, Mme Sylvaine ZIGRAND-DUPONT.

8. Commission de l'Egalité des chances et des Générations

Mission : Etablir des avis et propositions pour favoriser l'épanouissement et la participation à la vie communale de toutes les générations, en particulier des jeunes, des personnes âgées et des personnes défavorisées.

Composition:

Mme Chantal BOULANGER-HOFFMANN (Présidente), Mme Nelly BAILLET-WEILER, M Serge COLIGNON, M Albert GREIN, Mme Marie-Jeanne LUCARELLI-VAN ESCH, M Albert METZGER, M Guy ROMMELFANGER, Mme Michèle SCHEFFEN-FRANTZ, Mme Sylvaine ZIGRAND-DUPONT.

Fête nationale - 23 juin 2012



Merci à toutes celles et à tous ceux qui participent chaque année à la célébration de la fête nationale.



Manifestiounskalenner Äischen

offréiert vum Syndicat d'Initiative Äischen

AUGUST - Karschnatz		
Sam 04.08.	Kirmesconcert	Harmonie Äischen
Sam 04.08.	Kirmesbal	Motorsport-Club Äischen
Son 05.08.	Hämmelsmarsch	Harmonie Äischen
Sa-De 04-07.08.	Kiermes zu Äischen	Club des Jeunes Äischen
Son 12.08.	Coupe Jang Louis (Eliminatoires)	Alliance Äischdall
Mëtt 15.08.	Coupe Jang Louis (Finales)	Alliance Äischdall
Mëtt 15.08.	Äischdalltrail	Sapeurs Pompiers Äischen
Sam 18.08.	Marche de l'après-midi	Äischdall- Flitzer
Sam 18.08.	Memberskaarten verkaafen mat Ëmzuch	Club des Jeunes Äischen

SEPTEMBER - Hierschtmount		
Sam 15.09.	Lichterprozessiou op Rentert	Oeuvres Paroissiales
Sam 22.09.	Aalkleedersammlung	Club des Jeunes Äischen
Son 23.09.	Marché des Rues	Syndicat d'Initiative Äischen
Enn September organiseiert d'Chancegleichhéetskommissioun vun der Gemeng en Handy-Cours		

OKTOBER - Weinmount		
Sam 06.10.	Festival de folclore	Grupo Folclorico Estrelas Do Minho
Fre 26.10.	Halloweencup	CDJ Alliance Äischdall
Mëtt 31.10.	Halloweensbal	Sapeurs Pompiers Äischen

NOVEMBER - Allerhelljemount		
Fre 16.11.	Sumsi Bal	Club des Jeunes Äischen
Mëtt 21.11.	Soirée Gibier	Syndicat d'Initiative Äischen
Sam 24.11.	Cäcilienconcert	Harmonie Äischen
Son 25.11.	Familjentreff	Foyer de la Femme Äischen

DEZEMBER - Chrëschtmount		
Son 09.12.	Wëldiessen	Alliance Äischdall
Don 20.12.	Krëschtfeier	Amiperas Äischen



TONTE DE GAZON

Il est rappelé qu'en vertu du règlement communal contre le bruit il est interdit de tondre le gazon avant 8 heures du matin et après 22 heures pendant les jours ouvrables, le samedi avant 8 heures et après 19 heures, les dimanches et jours fériés avant 9 heures et après 12 heures.

Dans le respect du droit au repos d'autrui chacun est prié de se conformer à la réglementation.

Merci

Manifestionskalenner Hobscheid

offréiert vun der Entente Habscht

JULI - Heemount		
Sam 07.07.	Hämmelsmarsch ab 10h00	Harmonie
Sam 07.07.	Kirmesconcert 20h00	Harmonie
Son 08.07.	KIRMES	
Son 15.07.	Kiermes Hâm	Déi Jonk vun Geschter

AUGUST - Karschnatz		
Mëtt 15.08.2012	Äischdall Trail	Äischdall-Leefer / Äischen

SEPTEMBER - Hierschtmount		
Son 16.09.	Seniorefeier mat Kaffiskränzchen	Déi Jonk vun Geschter
Méi ab 17.09.	all Méindes Gymnastick Couren	Foyer de la Femme
Sam 22.09.	Oldies Party	Äischdall-Leefer
Fre 28.09.	Generalversammlung	Harmonie

OKTOBER - Weinmount		
Son 07.10.	Pappendag	
Don 11.10.	Generalversammlung	Elterenvereenegung
Sam 13.10.	Hierkenowend	L.C.G.B.
Den 16.10.	Kaffiskränzchen	Déi Jonk vun Geschter
Sam 20.10.	Kannerfloumaart	Elterenvereenegung
Son 21.10.	Thé Dansant	Gaart an Heem

NOVEMBER - Allerhelljemount		
Don 01.11.	Allerhellgendag	
Son 04.11.	Hobby Maart	Foyer de la Femme
Den 13.11.	Kaffiskränzchen	Déi Jonk vun Geschter
Sam 17.11.	Racletten Owend	JOC
Don 22.11.	Céciliendag	

DEZEMBER - Chrëschtmount		
Sam 01.12.	Theater	Theateréquipe
Sam 01.12.	Empfang vum Kleeschen	Elterenvereenegung
Son 02.12.	Adventsfeier an Hobbymaart	Chorale ste Cecile
Fre 07.12.	Generalversammlung	L.C.G.B.
Fre 07.12.	Theater	Theateréquipe
Sam 08.12.	Theater	Theateréquipe
Son 09.12.	Wëldiessen	Alliance Äischdall
Sam 15.12.	Concert Käerzenowend	Harmonie
Son 16.12.	Krëschtfeier mat Kaffiskränzchen	Déi Jonk vun Geschter

Les manifestations de la commune en image

Fréijoersbotz, 17. März 2012

L'administration communale remercie tous les participants à la «Botzaktioun» annuelle, organisée par la commission de l'environnement.



Nopeschfest

Rue de Steinfort, Eischen
10 juin 2012

Remise des diplômes - Ecole de musique UGDA, 10 mars 2012



FÉLICITATIONS!

Un grand «Bravo» à tous nos jeunes musiciens
qui ont eu l'occasion de montrer ce
qu'ils ont appris au cours de l'année dernière ...

Inauguration Rue Bourg à Eischen - 25 juin 2012

Réaménagement rue Bourg à Eischen (Longueur: approx. 370 m)



Début des travaux: Septembre 2011 (Sopinor)

Coût total: 188.000 €

Fin travaux: Décembre 2011 (Sopinor), soit 3 mois

Mise en œuvre couche de roulement : début mai 2012 (Cajot)

Réalisation Travaux:

- Pose bordures + file de pavé en granit
- Revêtement trottoir en pavé
- Nettoyage mur de soutènement
- Remplacement garde-corps
- Couche de roulement



avant



après



OFFICE SOCIAL REGIONAL
DE STEINFORT

Sammelaktioun vu Schoulmaterial 2012 Collecte de matériel scolaire 2012

Mir sammelen och dëst Joër Schoulbicher (aus dem Lycée) a Schoulmaterial (Bicken, Schoulsäck, Classeuren, Rechemaschinnen, Hefter...) fir Leit aus onse Gemengen, déi am Besoin sinn.

Mir brauchen Är Ënnerstëtzung.

Wann Dir wëllt mat maachen, dann mellet Iech w.e.g. bei engem vun onse Memberen aus dem Office Social.

Nous collectons des livres scolaires (lycée) et du matériel scolaire (stylos, cartables, classeurs, calculatrices, cahiers...) pour les personnes nécessitantes de nos communes.

Nous avons besoin de votre soutien.

Si vous avez envie de participer à notre action, alors prenez simplement contact avec l'un des membres de l'Office Social.

Fir Schoulmaterial unzefroën / Informations Pour obtenir du matériel scolaire / Informations

Frot Iech een Rendez-vous bei onsen Sozialassistentinnen.

Veuillez prendre rendez-vous auprès de l'une de nos assistantes sociales.



Mme Sophie GALLIEN
Mme Muriel SIRAUT

08:30 - 11:30
13:30 - 16:30

Tél. : 26 30 56 38
Email : info@osrsteinfort.lu

Kontaktpersonen aus Ärer Gemeng Personnes de contact dans votre commune

SEPTFONTAINES

Mme Mely STEINBACH
22, Arelerstrooss
L- 8395 Septfontaines
Tél. : 621 18 25 82 après 18:00
Email : presidente@osrsteinfort.lu

GARNICH

M. Jules BARNIG
4, Arelerwee
L-8376 Kahler
Tél. : 661 39 88 04
Tél. : 39 88 04
Email : juba@pt.lu

STEINFORT

Mme Marianne DUBLIN-FELTEN
29, rue de l'École
L-8367 Hagen
Tél. : 661 19 11 94
Email : madublin@pt.lu

KOERICH

M. Jean WIRION
33, rue Principale
L-8358 Goebblange
Tél. : 691 33 72 47
Email : wirionj@pt.lu

HOBSCHIED

M. Willy ZIMMER
6, rue de Steinfort
L-8476 Eischen
Tél. : 39 82 12
Email : willyzimmer@pt.lu



Aktioun „Sëchere Schoulparking“



Aktioun sëchere Schoulparking



Commune de HOBSCHIED

Eng Zesummenaarbecht mat den Schoulkanner, dem Léierpersonal, der Police an der Gemeng Habscht.

Merci dass der puer elementar Regeln anhaalt fir eis Sécherheet:

- Lues fueren
- Net um Busarrêt fueren oder parken
- Sens unique respektéieren
- Kiss&GO: just e puer Sekonne stoe bleiwen

Merci de respecter ces quelques règles élémentaires pour garantir la sécurité de chacun:

- Rouler au pas
- Ne pas circuler ou stationner sur l'arrêt de bus
- Respecter le sens unique
- Kiss&GO: ne stationner que quelques secondes



Aktioun sëchere Schoulparking



Commune de HOBSCHIED

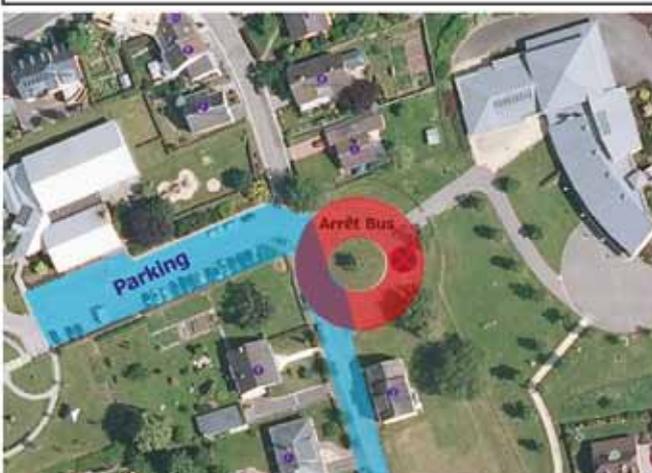
Eng Zesummenaarbecht mat den Schoulkanner, dem Léierpersonal, der Police an der Gemeng Habscht.

Merci dass der puer elementar Regeln anhaalt fir eis Sécherheet:

- Lues fueren
- Net um Busarrêt fueren oder parken
- Sens unique respektéieren

Merci de respecter ces quelques règles élémentaires pour garantir la sécurité de chacun:

- Rouler au pas
- Ne pas circuler ou stationner sur l'arrêt de bus
- Respecter le sens unique





Photos prises le 8 juin 2012 lors de la campagne de sensibilisation «Aktioun Sèchere Schoulparking», organisée en collaboration avec les enfants des écoles de la commune de Hobscheid, les enseignants, la Police et la commune. Le principal but de l'initiative est de sensibiliser les conducteurs de véhicules (notamment les parents qui amènent leurs enfants à l'école) aux alentours des parkings des écoles. Continuation de la campagne de sensibilisation: en septembre 2012 à l'occasion de la rentrée scolaire!

Merci aux enseignants et à la Police Grand-Ducale pour leur engagement dans la campagne.



Projets écologiques de l'école centrale primaire à Eischen



Remise Prix Nova Naturstrom, le 27 avril 2012

1^{er} Projet: Chauffage à copeaux de bois -> Prix Nova Naturstrom

Projet: Chauffage à copeaux de bois (Holz-Hack-Schnitzel-Anlage)

Réduction d'émission en CO₂ de 52 tonnes par an.

Données techniques :

- 2 chaudières à 100 kW
- 2 réservoirs (Bunker) à copeaux: 2 x 40 m³
- 3 réservoirs-tampon (Puffer) de 1.500 l = 4.500 l

Coût: 95.000 € (Subside Min. Env. 33% (30.800 €))

Prix Nova Naturstrom, doté de 2.500 €



2^e Projet: Production d'électricité photovoltaïque

Projet: Panneaux photovoltaïques

Réduction d'émission en CO₂ de 20 tonnes par an.

- Intégralité de l'énergie produite est alimentée dans le réseau électrique.
- Projet initié par la commune, (mise à disposition gratuite de la toiture) et suivi par ENOVOS S.A..
- Création d'une copropriété de panneaux - après appel public à intéressés, 18 copropriétaires privés.
- Le revenu de l'électricité produite est versé aux membres de la copropriété.
(Tarif fixe par kWh garanti par l'Etat)

Données techniques:

- 123 Panneaux (Kyocera) de à chaque fois 240 W
- Puissance max. totale de l'installation: 29,52 kW_{peak}
- Production annuelle moyenne prévue (minimum): 28.000 kWh par an

Merci aux copropriétaires: Énergie Verte = Énergie de l'Avenir!

3^e Projet: Label de qualité de la SuperDrecksKëscht® fir Betriber

L'administration communale de Hobscheid se voit remettre le label de qualité de la SuperDrecksKëscht® fir Betriber dans l'école fondamentale pour son concept de prévention et de gestion écologique des déchets (Abfallmanagement):

- Ecole centrale primaire «Vir Wëller», à partir de juin 2012
- Ecole préscolaire, pendant les 7 dernières années de façon consécutive

Le label est renouvelé chaque année.

Fonctionnement:

- Eviter la production excessive de déchets (élèves avec enseignants)
- Pré-Tri des déchets (élèves)
- Tri des déchets par Service Technique (et Serv. Nettoyage)

Achat de produits de nettoyage biodégradable, ... (Serv. Tech. Comm. et Dussmann) Principaux acteurs: enfants - enseignants - femmes de charge. Du côté du personnel enseignant (initiative): Mme Mreches Mariette et Mme Soisson Mandy.

Le concept de prévention et de gestion écologique des déchets a été mis au point avec le conseiller de la SuperDrecks-Këscht® fir Betriber (Monsieur Zock).

Présentation des 3 projets, le 10 juillet 2012



Uwe Zock, responsable Label SDK



Les panneaux photovoltaïques



pré fleuri



Projet au Précoc:
"Gesond iessen, méi Bewegen"
Remise du Label
par M. Sven Majerus
du Ministère de la Santé.

Remise du Label
SuperDrecksKescht®
par M. Uwe Zock
au bâtiment scolaire à Hobscheid
(7 années consécutives)



HANDY-COURS

OPGEPASST!

Am Mount September proposéiert Iech d'Chancengleichhéits Kommissioun en Handy-Cours.

Den Aschreiwungsformular mat weideren Informatiounen kritt Dir am August an Är Bréifboite.



Commune de
HOBSCHEID

AVIS

Modification du Plan d'Aménagement Général

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du 14 décembre 2011 portant adoption du projet de modification du plan d'aménagement général (PAG) de Hobscheid, concernant des fonds sis à Hobscheid, au lieu-dit « Am Héngelach », a été approuvée,

- a. par Monsieur le Ministre délégué au développement durable et aux infrastructures (département de l'environnement) en date du 19 mars 2012 (réf. 75.451/CL) sur base des dispositions de l'article 5, al. 4, de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, et
- b. par Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région en date du 29 mai 2012 (réf. 71C-003-2011), sur base des articles 13 et 18 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

La présente est publiée par voie d'affiche conformément aux dispositions des articles 19 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Pour le Collège Echevinal
Eischen, le 26 juin 2012

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Paul Reiser



Serge Hoffmann

Veillez remplir le présent formulaire et le remettre au commissariat de police le plus proche.

Vous pouvez également nous informer de votre absence prolongée par le biais de notre portail Internet www.police.lu.

Nom:	
Adresse:	
Localité:	
Numéro de téléphone:	
Durée de votre absence:	
Personne de confiance: (Nom + téléphone)	

La période des congés d'été approche et vous allez probablement partir en vacances pour en profiter !
Pour ne pas subir de mauvaise surprise lors de votre retour, voici quelques conseils pour mieux vous protéger contre les cambrioleurs:

1. La maison sécurisée

Vérifiez dès maintenant la situation de sécurité de votre domicile: portes et fenêtres anti-effraction, systèmes d'alarme, dispositifs d'éclairage....



Renseignez-vous gratuitement au Bureau de Prévention du Crime à Luxembourg au tél.: **4997-2330**.

2. Vos voisins, des amis protecteurs

Une bonne entente dans le voisinage est le premier pas vers une sécurité améliorée dans votre rue. Lorsque vous êtes absents, demandez à votre voisin de veiller sur votre propriété: Faites-lui part de votre départ en vacances et donnez-lui un numéro de téléphone où il pourra vous joindre en cas de besoin. Informez-le du passage éventuel de certaines personnes (famille...) à votre domicile pendant votre absence. Il pourra dès lors faire en sorte que votre maison paraisse habitée en:

- * vidant la boîte à lettres
- * ouvrant ou remontant les volets et les stores
- * allumant les lampes
- * sortant la poubelle



N'hésitez pas à appeler la Police (113) au cas où vous remarquez un comportement suspect aux alentours de votre maison ou celle de votre voisin !

3. La Police Grand-Ducale veille

Faites-nous part de vos absences pendant les mois de juillet et d'août en vous adressant à **votre** commissariat de proximité.
Laissez-nous vos coordonnées et la Police Grand-Ducale passera occasionnellement devant votre domicile, de jour ou de nuit afin de vérifier si tout est en ordre.



URGENCES : 113

Plan Canicule



Si tout d'un coup vous vous sentez plus mal:

La grande chaleur fait perdre beaucoup d'eau et de sels minéraux! Si ces pertes ne sont pas compensées correctement, des problèmes graves risquent de s'installer; les premiers signes d'alerte sont:

- › crampes au niveau des bras, des jambes, de l'abdomen
- › en cas d'aggravation: vertige, étourdissement, faiblesse, insomnie inattendue

Cessez toute activité, mettez-vous au frais et prenez des boissons. Au cas où ces signes ne disparaissent pas endéans une heure, contactez sans tarder votre médecin traitant.

Pour plus d'informations

Tél.: 247-85650

www.sante.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



Nous conseillons:

Avant l'arrivée de l'été:

- › vérifiez si les fenêtres exposées au soleil disposent de volets extérieurs, de rideaux ou de stores permettant de les occulter pour limiter les conséquences de la chaleur
- › vérifiez le bon fonctionnement de votre réfrigérateur
- › informez-vous où se trouvent des lieux climatisés proches de votre domicile
- › si vous souffrez d'une maladie chronique ou suivez un traitement médicamenteux, demandez à votre médecin si vous devez prendre des précautions particulières
- › si, en tant que personne à risque, vous vivez seul(e) et que personne ne passe régulièrement vous voir lors d'une vague de chaleur, demandez auprès de votre commune un formulaire d'inscription pour des visites régulières lors d'une grande vague de chaleur.

À l'annonce d'une vague de grande chaleur, le service météo de l'aéroport de Luxembourg annonce quelques jours à l'avance l'arrivée de la vague de chaleur

- › écoutez la radio: vous entendrez les prévisions actuelles et vous recevrez des recommandations comment vous protéger des conséquences de la chaleur
- › vérifiez si vous disposez d'une quantité appropriée de boissons à la maison
- › aérez bien votre maison, surtout durant les heures fraîches, pendant la nuit

› Grande chaleur, santé en danger ‹

L'été s'accompagne souvent d'une vague de forte chaleur qui risque de provoquer des problèmes de santé chez certaines personnes fragiles.

Ce sont surtout:

- › les personnes âgées
- › les nourrissons
- › les personnes souffrant d'une maladie chronique telle qu'une maladie cardiaque, une maladie des reins, une maladie psychique etc.

Il est par conséquent important de respecter certains principes lors des vagues de grande chaleur.

- › si, en tant que personne à risque, vous vivez seul(e) et que personne ne passe régulièrement vous voir lors d'une vague de chaleur, demandez auprès de votre commune (si ceci n'est pas déjà fait) un formulaire d'inscription pour des visites régulières lors d'une grande vague de chaleur.

Lorsque la grande chaleur s'est installée dans notre région

- › évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes; restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches (ex: cave)
- › si votre habitat est devenu trop chaud, essayez de passer au moins deux à trois heures de la journée dans un endroit frais ou climatisé (supermarché, cinéma,...)
- › prenez durant la journée des douches ou des bains partiels (p.ex. mains, pieds) rafraîchissants
- › fermez volets, rideaux et stores des fenêtres exposées au soleil
- › maintenez fermées les portes extérieures et les fenêtres tant que la température extérieure dépasse la température intérieure; aérez votre habitat tard le soir, la nuit ou tôt le matin
- › si vous devez sortir, restez à l'ombre, portez des vêtements clairs, légers et amples de préférence en coton/lin, couvrez-vous la tête
- › buvez régulièrement des petites quantités (2-4 fois par heure) et sans attendre d'avoir soif: minimum **1,5 litres d'eau** riche en sels minéraux par jour: Préférez de l'eau minérale ou de l'eau pétillante. L'eau de source (en bouteilles ou l'eau du robinet) pourrait éventuellement manquer de sels minéraux. En supplément, vous pouvez consommer des boissons légèrement sucrées: jus dilué de moitié avec de l'eau, infusions légèrement sucrées (1 sucre / tasse), bouillon de légumes dégraissé. Limitez au maximum la consommation de café/thé, de boissons trop riches en sucres/caféine qui ont des effets diurétiques
- › mangez normalement, si vous manquez de faim, fractionnez les repas; mangez chaque jour des fruits, des crudités/salades/légumes pour recharger l'organisme en sels minéraux
- › si, en tant que personne à risque, vous habitez seul(e), demandez que quelqu'un passe vous voir régulièrement

› 5 Goldene Regeln für Hitzetage ‹

1. Viel trinken

(mindestens 1,5l Mineralwasser oder Sprudelwasser am Tag)

2. Halten Sie sich in **gekühlten Räumen** oder im Schatten auf

(tagsüber Fenster, Fensterläden und Rollläden schließen)

3. Keine **körperlich anstrengenden Aktivitäten** während der heißesten Tageszeit

4. Kühlen Sie sich durch **Duschen oder Teilbäder**

5. Sehen Sie täglich nach **alleinstehenden, älteren Menschen** in Ihrem Umfeld. Achten Sie darauf, dass diese **ausreichend mit Wasser versorgt sind und genügend trinken.**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

www.sante.lu





COMMUNE DE
HOBSCHIED

LATE NIGHT BUS 2012

organisé par l'Administration Communale
ensemble avec les associations de jeunesse

2^e semestre 2012

10.08 Picadilly zu Stadtbriedemes

Départ Eischen: 22h30

Départ Habscht: 22h40

Retour: 03h15

19.08 Autoball zu Ierpeldeng (Woltz)

Départ Eischen: 10h00

Départ Habscht: 10h10

Retour: 20h00

25.08 Schueberfouer

Départ Eischen: 20h00

Départ Habscht: 20h10

Retour: 02h15

08.09 Schueberfouer

Départ Eischen: 20h00

Départ Habscht: 20h10

Retour: 02h15

28.09 Oktoberfest zu Alzeng

Départ Eischen: 22h00

Départ Habscht: 22h10

Retour: 03h15

14.10 Nèssmart zu Veianen

Départ Eischen: 11h00

Départ Habscht: 11h10

Retour: 19h00

31.10 Elloween zu Ell

Départ Eischen: 22h30

Départ Habscht: 22h40

Retour: 03h15

09.12 Après-Ski-Party zu Keespelt

Départ Eischen: 20h00

Départ Habscht: 20h10

Retour: 01h00